



# Contrat d'engagement solidaire 2020 - 2021 YAOURTS DE VACHE

AMAP La Jur'Ainsienne

Il est convenu entre

**Madame/Monsieur :** .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Mail : .....@.....

Portable : .....

*ci-après dénommé le Consom'acteur.*

d'une part,

et

**Madame/Monsieur :** Franck DUTOIT

Producteur de : ... Yaourts à base de lait de vache ...

N° d'immatriculation SIRET : ... 811 673 870 00010...

Adresse : **La ferme des Meuh...tagnes**

2 bis Petit Chatel

39170 PRATZ

*ci-après dénommé le Producteur.*

d'autre part,

## Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2020/2021, s'appliquent au présent contrat.

## Article 1 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : **hebdomadaire**. Pas de livraisons les 24/12/2020, 31/12/2020, 13/05/2021, 05/08/2021, 12/08/2021 et 19/08/2021.

Les dates de livraison seront les **40 jeudis** du 22/10/2020 au 14/10/2021, sur 4 périodes définies comme suit (dates de début et de fin incluses) :

- Période 1 : du 22/10/2020 au 21/01/2021 (12 semaines),
- Période 2 : du 28/01/2021 au 15/04/2021 (12 semaines),
- Période 3 : du 22/04/2021 au 24/06/2021 (9 semaines)
- Période 4 : du 02/09/2021 au 14/10/2021 (7 semaines).

## Article 2 : Nombre minimal de commandes

Le Consom'acteur s'engage à passer **au moins 36 livraisons sur la période du contrat** qui compte les **40 livraisons** définies à l'article 1. Il peut décocher au maximum une semaine par période.

## Article 3 : Annexes

- Contenu du panier et prix :

Le contenu des paniers est choisi librement par le Consom'acteur et se répète à une fréquence de 4 semaines en choisissant parmi les produits présentés dans le tableau de commandes.

- Le contenu du panier de la semaine 1 est identique à celui des semaines 5 et 9.
- Le contenu du panier de la semaine 2 est identique à celui des semaines 6 et 10.
- Le contenu du panier de la semaine 3 est identique à celui des semaines 7 et 11.
- Le contenu du panier de la semaine 4 est identique à celui des semaines 8 et 12.

- Annexes :

L'annexe de chaque période AMAPienne sera transmise par le Référent au minimum 2 semaines avant la livraison pour un retour du Consom'acteur au Référent au plus tard une semaine avant la livraison.

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le .....

Le Consom'acteur  
(Nom Prénom et Signature)

Le Producteur  
(Nom Prénom et Signature)  
Franck DUTOIT



# Contrat d'engagement solidaire 2020 - 2021 YAOURTS DE VACHE

AMAP La Jur'Ainsienne

Il est convenu entre

**Madame/Monsieur :** .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Mail : .....@.....

Portable : .....

*ci-après dénommé le Consom'acteur.*

d'une part,

et

**Madame/Monsieur :** Franck DUTOIT

Producteur de : ... Yaourts à base de lait de vache ...

N° d'immatriculation SIRET : ... 811 673 870 00010...

Adresse : **La ferme des Meuh...tagnes**

2 bis Petit Chatel

39170 PRATZ

*ci-après dénommé le Producteur.*

d'autre part,

## Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2020/2021, s'appliquent au présent contrat.

## Article 1 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : **hebdomadaire**. Pas de livraisons les 24/12/2020, 31/12/2020, 13/05/2021, 05/08/2021, 12/08/2021 et 19/08/2021.

Les dates de livraison seront les **40 jeudis** du 22/10/2020 au 14/10/2021, sur 4 périodes définies comme suit (dates de début et de fin incluses) :

- Période 1 : du 22/10/2020 au 21/01/2021 (12 semaines),
- Période 2 : du 28/01/2021 au 15/04/2021 (12 semaines),
- Période 3 : du 22/04/2021 au 24/06/2021 (9 semaines)
- Période 4 : du 02/09/2021 au 14/10/2021 (7 semaines).

## Article 2 : Nombre minimal de commandes

Le Consom'acteur s'engage à passer **au moins 36 livraisons sur la période du contrat** qui compte les **40 livraisons** définies à l'article 1. Il peut décocher au maximum une semaine par période.

## Article 3 : Annexes

- Contenu du panier et prix :

Le contenu des paniers est choisi librement par le Consom'acteur et se répète à une fréquence de 4 semaines en choisissant parmi les produits présentés dans le tableau de commandes.

- Le contenu du panier de la semaine 1 est identique à celui des semaines 5 et 9.
- Le contenu du panier de la semaine 2 est identique à celui des semaines 6 et 10.
- Le contenu du panier de la semaine 3 est identique à celui des semaines 7 et 11.
- Le contenu du panier de la semaine 4 est identique à celui des semaines 8 et 12.

- Annexes :

L'annexe de chaque période AMAPienne sera transmise par le Référent au minimum 2 semaines avant la livraison pour un retour du Consom'acteur au Référent au plus tard une semaine avant la livraison.

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le .....

Le Consom'acteur  
(Nom Prénom et Signature)

Le Producteur  
(Nom Prénom et Signature)  
Franck DUTOIT